

DELIBERATION N° 2000/09-08 - SUBVENTION à L'ASSOCIATION ODYSSEE

Madame RAVON, rapporteur, indique à l'Assemblée que l'Association Odyssée a réuni, au cours de l'année scolaire 1999/2000, des jeunes venus des différentes communes de l'agglomération, autour d'un atelier théâtre.

Ce projet, conçu dans le cadre du Réseau d'Agglomération de Prévention des Dépendances, a pour objectif de créer une pièce de théâtre interactive sur le thème de la prévention des dépendances.

En juin 2000, deux représentations du spectacle ont eu lieu et l'ensemble des participants souhaite continuer à s'investir durant l'année scolaire 2000/2001.

Le fait de reconduire l'activité en Septembre 2000 permettrait :

- d'approfondir la capacité des jeunes à improviser pour être efficace lors de la séquence interactive,
- de continuer à travailler le thème de la prévention des dépendances au travers de la pièce, afin que les jeunes ne soient pas surpris par des réactions éventuelles du public dans la partie interactive,
- de répondre à la demande des jeunes en leur permettant d'approfondir leur qualité d'acteur tant dans la pièce que dans la partie interactive,
- de former les quelques jeunes qui sont venus rejoindre le groupe théâtre au mois de mai 2000 et également d'élargir le groupe en septembre en leur donnant une place, un rôle dans la pièce, ce qui nécessite une réécriture de certaines scènes,
- d'envisager la possibilité de jouer une pièce à plus grande échelle, c'est-à-dire au sein de différents collèges de l'agglomération nancéienne,
- Au vu de tous ces éléments, il semblerait intéressant de poursuivre l'action théâtre afin que le groupe de jeunes acteurs continue de garder son dynamisme et son enthousiasme à s'investir dans le thème de la prévention des dépendances.

C'est pourquoi l'Association Odyssée sollicite une subvention de 3 500 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accorder une subvention de 3 500 F à l'Association Odyssée,
- d'inscrire cette somme au budget supplémentaire 2000.